

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Arrêté n° Dossier 91040 du

Arrêté n° 26-4516 du 21 JUL. 2026

**Objet : ARRETE PORTANT MODIFICATION DES SOUS-REGISSEURS DE LA REGIE
D'AVANCES AU SERVICE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE POUR LES SECOURS
D'URGENCE**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu l'arrêté N°19/5411 instituant une régie d'avances au Service de l'Aide sociale à l'Enfance pour les secours d'urgence,

Vu l'arrêté N°23/7335 du 24 octobre 2023 modifiant la régie d'avances au Service de l'Aide sociale à l'Enfance pour les secours d'urgence,

Vu l'arrêté N°26-1274 du 3 mars 2026 portant nomination du régisseur et du mandataire suppléant de la régie d'avances au Service de l'Aide sociale à l'Enfance pour les secours d'urgence,

Vu l'arrêté N°26-1275 du 3 mars 2026 portant nomination des sous-régisseurs et leurs suppléants de la régie d'avances au Service de l'Aide sociale à l'Enfance pour les secours d'urgence,

Vu l'avis conforme de Mme le Payeur départemental en date du 29/06/2026,

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 25/06/2026,

ARRETE

ARTICLE 1 A compter du 1^{er} juillet 2026, les sous-régisseurs de la régie d'avances au Service de l'Aide sociale à l'Enfance pour les secours d'urgence nommés dans le tableau en annexe ont pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, les sous-régisseurs seront remplacés par les mandataires suppléants nommés dans le tableau en annexe.

- ARTICLE 3** Les sous-régisseurs et les suppléants sont conformément à la réglementation en vigueur, en charge de la garde et de la conservation des fonds et valeurs qu'ils recueillent ou qui leur sont avancés par le comptable public, du maniement des fonds et des mouvements de comptes de disponibilités, de la conservation des pièces justificatives ainsi que la tenue de la comptabilité des opérations.
- ARTICLE 4** Les sous-régisseurs et les suppléants ne doivent pas payer des dépenses relatives à des charges autres que celles énumérées dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code pénal.
- ARTICLE 5** Les sous-régisseurs et les suppléants sont tenus de présenter leurs registres comptables, leurs fonds et leurs formules de valeurs inactives aux agents de contrôle qualifiés.
- ARTICLE 6** Les sous-régisseurs et les suppléants sont tenus d'appliquer chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Le Président du Conseil départemental,



Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le : 21 JUIL. 2026
et de sa publication ou notification le : 21 JUIL. 2026

Tableau pour Arrêté Secours d'urgence – chèques CAP : MAJ le 09/03/2026

Direction/Service	Site d'interventions sociales	Adresse	Sous-régisseur	Mandataire
Direction des Territoires d'interventions sociales		Annexe de la Croix de Pierre 2 rue des Maillets 72072 LE MANS Cedex 9	Sandrine PIARD	Isabelle BARRAULT
DTIS Centre - Service d'interventions sociales Centre	SIS Courboulay	32 rue Paul Courboulay 72000 LE MANS	RENAIS Corinne	JOURDAIN Aline BLANCHE Magali LECOMTE Aline
	SIS Coëffort	62-64 rue Coëffort 72000 LE MANS	RENOU Marylène	LACZNY Christine
	SIS Estérel	35 rue de l'Estérel 72000 LE MANS	Morgane RUAN	BARBE Claire
	SIS Panorama	23 avenue du Panorama 72000 LE MANS	PROD'HOMME Damien	MAIGNAN Cécile
	SIS Allonnes	11 rue Maurice Ravel 72700 ALLONNES	RENOU-PICHON Delphine	DAVID Julie
DTIS Centre – Service Publics spécifiques	SIS Coulaïnes	7 bis rue de Belle Ile 72190 COULAÏNES	VERVECHE Dimitri	
	SIS Val de Sarthe/Pays Fléchois	53 boulevard Winston Churchill 72000 LE MANS	WEIDMANN Marie Christine	
DTIS Sud - Service d'interventions sociales Sud		21 bis rue de la Tour d'Auvergne 72200 LA FLECHE	MOISE Emilien	Béatrice BUSSE Jeannine TURBAN
	SIS Orée de Bercé Bélinois/Sud Sarthe	22 avenue de la Pelouse 72360 MAYET	METEVER Franck	PILLON Magali
	SIS Pays Sabolien/Loué Brûlon Noyen Communautés	16 rue Simone Signoret 72300 SABLE SUR SARTHE	PREVOST Christine	HERAULT Véronique
	SIS Loir Lucé Bercé/Sud Est Manceau	4 place Georges Clémenceau 72500 MONTVAL SUR LOIR Et 1 ter rue des écoles	HOUR Céline	DECOSSE Valérie

DTIS Nord - Service d'interventions sociales Nord	SIS Vallées de la Braye et de l'Anille/Pays de l'Huisne Sarthoise	72220 MULSANNE Espace Ariane 15 rue Denfert Rochereau 72400 LA FERTE BERNARD	FEUVRE Marie Sophie	AUBRY Mélanie Laura RUEL
	SIS Mains Saosnois/Communauté urbaine d'Alençon	1 place de la République 72600 MAMERS	GIRAUDET Estelle	LARCHER Vanessa GUINET Valérie
	SIS Le Gesnois Bilurien/Maine Cœur de Sarthe	20 place Albert Lhuissier 72160 CONNERRE	HERVEOU Julie	LETELLIER Maryline
	SIS Champagne Conlinoise et Pays de Sillé/Haute Sarthe Alpes Mancelles	2 rue l'Abbé Lelièvre 72130 FRESNAY SUR SARTHE	CORDUCCI Delphine	QUATCOUX Laurence